

LE TEMPS

Vaud Jeudi 7 mars 2013

Une chicane sur le contournement de Morges

Par Marco Danesi

L'évitement autoroutier de la commune de Morges pousse deux communes à contester le tracé probable de l'ouvrage Lonay et Bremlens veulent un tracé enterré et l'abandon d'une bretelle vers le sud. L'initiative sème le trouble.

A Berne, les parlementaires cherchent des fonds pour les routes de demain. Sur les plateaux de l'Ouest vaudois, arrosés d'une fine pluie de mars, on conteste le profil du futur grand contournement autoroutier au nord de Morges, dont le principe semble acquis malgré les nombreuses réticences.

Les syndics de Bremlens et Lonay ont convoqué les médias, mercredi, pour affirmer leur double credo. D'un côté, le ruban d'asphalte d'une quinzaine de kilomètres doit être entièrement enterré. De l'autre, la jonction traversant champs et vignes des deux communes vers l'actuelle autoroute A1, au sud, doit être abandonnée. C'est non négociable, ont répété les élus. Il en va de l'intégrité de leur territoire. «Pas question, s'est exclamé Eric Bühler, à la tête de l'exécutif de Bremlens, de refaire les erreurs du passé.»

Le coup d'éclat a surpris, voire irrité. Mais l'heure des décisions approche. Les études de la Confédération, seule responsable des routes nationales, vont s'achever bientôt. Les protagonistes bétonnent donc leurs positions. Au risque de la cacophonie. Au risque, en se divisant, de compromettre leurs chances d'obtenir des financements fédéraux de l'ordre de 3 milliards, face à d'autres régions du pays.

Or, après une période de relative accalmie dans un dossier controversé et émotionnel, une résolution récente du Grand Conseil vaudois a provoqué l'ire des édiles. Un député de Bussigny, ville qui subira à son tour l'impact de l'ouvrage, a tenté de ressusciter l'idée d'une petite boucle au nord de la ville, abandonnée en son temps par l'Office fédéral des routes (Ofrou). L'opération n'a pas réussi. En revanche, elle a poussé le plénum à afficher son soutien au grand contournement, enterré au maximum, qui aurait les faveurs de l'Ofrou et qui devrait voir le jour autour de 2035. Dans la foulée, les députés ont plébiscité une jonction vers le sud, et la transformation en boulevard urbain de l'autoroute qui traverse Morges depuis 1964. Traversée vécue comme une «balafre insupportable» depuis 50 ans. Le Conseil d'Etat a soutenu la résolution, conforme à sa volonté exprimée depuis 2009.

La teneur du texte a déplu aux communes, car elle intègre la bretelle que les municipalités contestent. Du coup, Bremlens et Lonay, adversaires notoires de l'ouvrage, «sont sorties du bois», a souligné Philippe Guillemin, syndic de Lonay.

Claire Richard, son homologue à Chigny, bourg voisin de Morges, et présidente du schéma directeur local (SDRM), regrette l'initiative de ses collègues, qui écarte toute ouverture au compromis. «Le sujet est redoutable, les études de l'Ofrou n'ont pas encore abouti, ce n'était pas le moment d'intervenir»,

même si, sur le fond, les positions ne sont pas tellement éloignées. L'élue admet que l'équilibre au sein de la région «est fragile». Les intérêts en jeu sont vitaux. Les tensions se multiplient. Le contournement suscite des inquiétudes, sinon des oppositions ailleurs sur son parcours, où vivent environ 40 000 personnes.

La situation est d'autant plus complexe que l'Ofrou lierait le déclassement de l'actuelle traversée de Morges au raccordement vers l'A1. L'un serait difficilement concevable sans l'autre. Le refus de Bremblens et de Lonay va donc à l'encontre des exigences de l'office et de la Ville. Vincent Jaques, son syndic, le répète: «Il est impensable de renoncer à la requalification de l'autoroute à Morges.» Toutefois, avant de partir au front, le socialiste veut attendre le résultat des études. Il rappelle que le boulevard urbain profitera aussi aux autres communes, Lonay comprise. Boulevard urbain que l'Association transports et environnement (ATE) voudrait étendre à toute l'autoroute actuelle, jusqu'à l'entrée de Lausanne.

Nuria Gorrite, pour sa part, se veut apaisante. La conseillère d'Etat socialiste, responsable des Infrastructures, nuance la portée de la résolution. A la fin, c'est la Confédération qui décide. Et cette dernière tranche également en fonction de l'adhésion régionale aux projets en ballottage. L'ancienne syndique de Morges, soupçonnée par certains de favoriser le sort de sa commune, note que le choix de la variante contestée date d'avant son entrée au gouvernement. Et que ce choix était basé sur les appréciations, de nature plutôt technique, des services de l'Etat. Enfin, non sans préciser que rien n'est arrêté, Nuria Gorrite remarque à quel point la Métropole lémanique a besoin de trouver des solutions, sur la route comme sur le rail, aux problèmes de mobilité qui pourraient entraver, à long terme, son développement.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA